

Compte-rendu du Conseil d'école du 5 novembre 2020

Présents

Enseignants : Mmes Gaillard, Joonnekindt, Marnier, Policard, Sandel, Verney et M. Redon.

Excusée : Mme Pic.

Inspecteur de l'Education Nationale : Mme Parrini, excusée.

DDEN : Mme Bernard, excusée.

Élus : M Chateau, M. Giraud, Maire excusé, Mme Adrouche, coordinatrice enfance scolaire.

Parents d'élèves délégués : Mme, Pagès, Ms Collet, Veran.

Excusées : Mmes Beroud, Escalante, Geoffray, Prod'Homme, Riccardi, Zeitoun.

En raison du contexte sanitaire, ce conseil d'école s'est tenu en visioconférence. Pour ne pas surcharger la réunion, les parents délégués ont choisi en amont qui assisterait à la réunion.

Présentation des nouveaux collègues ainsi que des nouveaux parents d'élèves.

Vote du PV du dernier Conseil d'École de l'année scolaire 2019/2020.

Le PV du Conseil d'école de l'année 2019/2020 (qui a eu lieu le 22 juin 2020) est accepté à l'unanimité.

Règlement intérieur et Charte Informatique :

Le règlement intérieur de l'école, conforme au règlement départemental, doit être adopté par le conseil d'école chaque année. Il est remis aux familles dont les enfants **font leur rentrée au CP et aux nouveaux arrivants** ; la charte départementale d'utilisation des outils informatiques de l'école sera remise aux familles dont les enfants sont au CM2, pour que les élèves et leur famille y apposent leur signature.

Le règlement est affiché sur le tableau devant l'école et il est consultable sur le site de l'école.

Il est accepté à l'unanimité.

Organisation des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'École.

Le vote a eu lieu uniquement par correspondance, avec sensiblement plus de participation. Malheureusement, de nombreux votes n'ont pas pu être pris en compte en raison de non-conformité. 9 parents ont été élus (7 titulaires et 2 suppléants).

Rentrée :

La rentrée a été délicate cette année en raison des effectifs très chargés, qui ont contraint à refaire les répartitions. Malgré la mobilisation des parents et des élus, il n'y a pas eu d'ouverture. Il semble aussi y avoir eu un problème de transmission des résultats du comptage des élèves par l'inspection le jour de l'ouverture.

Concernant les évaluations, cette année sera partagée en 2 périodes au lieu de 3. Les bulletins de la première période seront donnés en mains propres aux parents lors de rencontres dans les 2 semaines avant les vacances de février.

Le budget est resté inchangé malgré la fermeture de l'école au printemps. Seule la part concernant les activités n'ayant pas eu lieu (intervenants EPS et piscine) a été annulée.

Effectifs :

190 élèves actuellement. Moyenne de 27,14 élèves par classe. 7 **classes**. Très gros effectifs suite à la fermeture de classe et aux inscriptions pendant l'été.

44 CP, 30 CE1, 37 CE2, 43 CM1, 36 CM2 répartis comme suit :

26 CP (Mme Policard)

24 CE1 (Mme Marnier)

29 CE2/CM1 (Mmes Sandel et Verney)

29 CM1/CM2 (M. Redon et Mme Verney)

24 CP/CE1 (Mme Gaillard)

29 CE2 (Mmes Joonnekindt et Verney)

29 CM1/CM2 (Mme Pic)

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Les horaires (de 11h30 à 12h ou 16h30 à 17h15) et l'organisation des APC relèvent maintenant de la responsabilité de l'école. Cette année, elles peuvent porter sur d'autres thèmes que la lecture.

Évaluation nationales CP-CE1 :

Elles ont été faites par tous les élèves de ces classes et les résultats transmis aux parents.

Présentation des 2 PPMS :

Les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) ont été remis à jour. Ils comportent deux volets :

- Risques naturels et technologiques
- Attentat /Intrusion.

Un exercice de confinement « attentat-intrusion » sera effectué prochainement.

Ces documents sont également pris en compte et annexés au Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune. Un cabinet d'expertise a été sollicité par la municipalité pour recenser les besoins d'améliorations pour les 3 écoles. Un diagnostic sécurité devrait aussi être effectué par la gendarmerie.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le lundi 12 octobre.

Projet des classes :

Le contexte particulier de cette année entraîne pour le moment une annulation, ou au moins une suspension des activités prévues.

Projet de peinture murale, initialement prévu au printemps 2020. Dans le cadre du PEDT, pour les 3 écoles de la commune, en liaison avec la municipalité et les acteurs du temps périscolaire. Pour l'école élémentaire, le choix se porte sur le thème de « Vivre ensemble, de la cour de récréation à la planète ». L'artiste est intervenu dans chaque classe et a établi une maquette reprenant les dessins des enfants et un premier tracé. Les élèves ont peint sur les murs de l'école par petits groupes. Le projet vient juste de prendre fin. Le résultat est apprécié par tous. Une inauguration aura lieu lorsque cela sera possible.

Spectacles : Toutes les classes doivent se rendre à un spectacle « Capi » à la Salle de l'Isle à L'Isle d'Abeau ou au théâtre du Vellein à Villefontaine

- CP et CP/CE1 Mirages, les âmes boréales en mars 2021
- CE1, CE2 et CE2/CM1 Reset en janvier 2021
- CM1/CM2 A et B Même les lions en novembre 2020, annulé.

Toutes les classes sont inscrites au programme « École et cinéma », pour 3 films dans l'année. Les premiers films prévus en novembre sont pour le moment annulés. Nous verrons s'il est possible de les reprogrammer.

Les demandes de projets avec le théâtre du Vellein ou le conservatoire sont pour le moment en suspens.

CP/CE1 : Projet avec un auteur (médiathèque Capi) en décembre.

Il est rappelé une nouvelle fois que toutes les sorties effectuées se font dans le cadre d'un projet pédagogique particulier établi par les enseignants, intégré au projet d'école. L'aide d'intervenants est parfois nécessaire ; il peut y avoir besoin d'un financement (coopérative, sou des écoles, familles...)

Bibliothèque : BCD de l'école et médiathèque CAPI.

La BCD voit son fonctionnement perturbé. Le logiciel de gestion a été changé, de nouvelles personnes devront être formées.

La médiathèque ne peut pas accueillir de groupes. Les emprunts devront donc prendre une autre forme : prêt de caisses de livres, emprunt par les élèves avec la carte de la classe...

La médiathèque de Ruy nous propose, comme chaque année, de participer au Prix des jeunes lecteurs du Nord Isère organisé sur toute la CAPI. Quatre livres sont à lire par niveau et fin mai, les enfants éliront leur livre préféré.

Lire et Faire Lire :

Les interventions sont prévues cette année encore pour les seuls élèves du Cp et Cp-Ce1, avec moins de lectrices. Elles n'ont pas encore pu commencer.

EPS :

- Toutes les classes peuvent continuer à travailler comme chaque année avec les moniteurs de sport de la Fraternelle. Le gymnase reste ouvert pour les scolaires. Les activités proposées (course longue, gymnastique, acro-sport, sports co, badminton, hockey, athlétisme) pourront être aménagées ou modifiées selon les contraintes sanitaires à respecter.
- Le courseton a eu lieu au stade de Ruy, le jeudi 15 octobre après-midi. Nous avons organisé les courses de manière séparée, sans regrouper tous les élèves ni convier les parents.
- Cette année 3 classes (CP, CP/CE1 et CE1) se rendront à la piscine de L'Isle d'Abeau. Les séances auront lieu les vendredis du 16 mars au 5 juin 2020.

Téléthon : le vendredi 4 décembre 2020 : L'école participera au Téléthon comme les années précédentes en réalisant des lumignons.

Sou des écoles : Cette année, la réunion entre les enseignants et le Sou n'a pas pu avoir lieu.

Rentrée 2021 : Les premières prévisions d'effectifs pour l'an prochain nous sont demandées. A l'heure actuelle, les arrivées au Cp ne compenseraient pas les départs de Cm2. Nous espérons toutefois une ouverture de classe en raison de très nombreuses livraisons de logements prévues. Un point sera fait prochainement avec la municipalité et l'inspection. En cas d'ouverture, la dernière classe sera équipée d'un VPI comme les autres.

Conseil municipal d'enfants : La création d'un CME est envisagée par la municipalité. L'idée est de faire participer les enfants à la vie de la commune, en particulier sur le thème du développement durable et du lien intergénérationnel : des réflexions sur la gestion et le tri des déchets au restaurant municipal, les chemins de déplacements doux ou une carte à intégrer dans le colis pour les aînés sont quelques possibilités. Si des parents sont intéressés, une rencontre pourrait être organisée en décembre. Le démarrage pourrait avoir lieu courant de l'année 2021.

Délégués des parents :

Un questionnaire a été établi par les parents et distribué avant les vacances de Toussaint.

La réponse à la plupart des questions a déjà été apportée pendant ce conseil ou les précédents.

- Les adresses mail de classes utilisées au printemps dernier vont être actualisées. En cas de besoin sanitaire, elles seront utilisées avec le site de l'école pour la transmission du travail. En attendant, le cahier de liaison est l'outil de contact avec les enseignants.

Pour le périscolaire

- Horaires garderie : on ne peut pas encore allonger la durée de présence des élèves, déjà très importante pour certains.
- Projet de self : Il est prévu pour la rentrée de septembre 2021. Il concernera l'élémentaire, les enfants de maternelle gardant un service à table. Le projet intègre un tri et une gestion des déchets avec un compostage. Cela pourra aussi être mené en liaison avec le futur Conseil Municipal d'Enfants.
- Parking : des démarches sont en cours avec les propriétaires des places de stationnement devant l'école.

Pour rappel, les parents élus disposent d'une adresse mail : parentsecolederuy@gmail.com, d'une boîte aux lettres et d'un panneau d'affichage.

Malgré les conditions particulières de cette réunion, l'attention et l'écoute de chacun a permis que les échanges se fassent et que des idées et des propositions émergent. Merci à tous.

Les prochains Conseils d'école auront lieu les mardis 9 mars 2021 et 8 juin 2021.